



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2022

1 - Principaux évènements de l'année 2021

1.1 Gouvernance

La composition du Conseil d'Administration a évolué de la manière suivante :

Au 1 janvier 2021	Assemblée Générale du 9 juin 2021	Au 31 décembre 2021
Dominique Bastin, Président	Réélu membre du Conseil	Dominique Bastin
Bernard de Boischevalier	Réélu membre du Conseil, nommé président	Bernard de Boischevalier, Président
Sophie Gallotti	Réélue membre du Conseil	Sophie Gallotti
Véronique Jacob, Secrétaire	Réélue membre du Conseil et secrétaire	Véronique Jacob, Secrétaire
Catherine de Kerret	Réélue membre du Conseil	Catherine de Kerret
Annick Suzor-Weiner	Réélue membre du Conseil	Annick Suzor-Weiner
Philippe Thiébaud, Trésorier	Réélu membre du Conseil et Trésorier	Philippe Thiébaud, Trésorier

Le Conseil s'est réuni sept fois au cours de l'année et a traité principalement des sujets suivants :

- relations avec le CAJED
- relations avec l'APPEL
- situation financière
- tentative de réunions en visio-conférence avec nos partenaires togolais
- réinsertion des ex-pensionnaires
- voyage à Lomé
- lettre d'information

L'assemblée générale s'est réunie le 9 juin 2021, a approuvé les rapports moral et financier et renouvelé le Conseil d'Administration. Son compte-rendu a été mis en ligne sur notre site csel.fr.

1.2 Communication

Une lettre d'information a été diffusée à environ 230 exemplaires en novembre 2021, centrée sur le voyage à Lomé.

Elle a été suivie de la traditionnelle carte de vœux en décembre.

Le site internet a continué à être mis à jour de nos différentes communications.

1.3 Voyage à Lomé

Après une assez longue interruption, le précédent déplacement à Lomé datant de février 2019, le CSEL a repris la route de Lomé en septembre 2021 pour rencontrer nos partenaires togolais. Il s'agit là du moyen de communication privilégié, car il faut reconnaître que nos tentatives d'essayer d'avoir des points intermédiaires en visio-conférence n'ont pas été couronnées de succès.

Ce déplacement, au moment de la rentrée scolaire, s'est révélé fructueux, puisqu'il a permis de :

- participer aux assemblées générales des deux associations
- échanger avec les dirigeants et le personnel des deux structures
- approfondir la question, qui nous préoccupe, des « ex-pensionnaires »
- rencontrer et échanger avec les enfants et les jeunes
- rencontrer des anciens des deux foyers

Les lettres d'information de novembre 2021 et mars 2022 ont donné des éclairages sur plusieurs de ces points. D'autres éléments figurent plus loin dans ce rapport.

Au vu des éléments recueillis lors du voyage et aussi des échanges postérieurs à celui-ci avec le coordonnateur du CAJED, le Conseil d'Administration du CSEL a adressé, tout début janvier 2022, une lettre à chacun des deux Conseils d'Administration reprenant des points spécifiques, qu'ils soient budgétaires ou autres.

2 - Début 2022

Le Conseil s'est réuni trois fois depuis début janvier.

Les lettres du Conseil d'Administration du CSEL à ses alter-ego de Lomé ont permis un échange qui vient alimenter les informations que nous vous donnons ci-dessous sur la situation de l'APPEL et du CAJED.

L'ensemble des fichiers de l'association ont été mis en ligne sur un espace partagé, améliorant ainsi leur accessibilité et notre sécurité informatique.

Le Conseil, analysant l'évolution de nos ressources, a décidé de vous proposer une diminution du montant des versements à venir pour une des structures. Ce point sera repris dans la présentation du Trésorier.

Il a enfin réaffirmé son attachement au rythme annuel des visites à Lomé, la prochaine est donc prévue avant la fin de cette année.

3 - APPEL

A grands traits, nous avons retenu de nos rencontres à Lomé :

- Un renouvellement programmé de la présidence de l'association, à l'horizon mi 2022, acté lors de l'assemblée générale ;
- Des questions de renouvellement du personnel, liées à des départs à la retraite devant survenir dans un avenir plus ou moins proche ;
- L'existence active d'une amicale des anciens, qui a déjà apporté son concours au renouvellement d'équipements du foyer ;
- L'absence de bibliothécaire ;
- La poursuite des ateliers de peinture ;
- Une situation financière relativement équilibrée, le CSEL représentant 42,5 % des ressources 2020
- Des ressources locales non négligeables.

Et enfin, ou surtout, des enfants qui ont l'air d'être bien là où ils sont, et des plus des seize ans qui continuent d'être soutenus après leur réinsertion en famille, plus ou moins proche.

Pour reprendre les éléments des comptes 2020, derniers disponibles :

- Ressources 41 920 €, dont
 - ressources locales en numéraire : 1 883 € soit 4,5 %
 - ressources locales en nature : 6 503 € soit 15,5 %
 - financements extérieurs : 33 534 € soit 80 %
- Dépenses : 45 417 €

Nous nous sommes intéressés, en ce début 2022, au bilan des ex-pensionnaires et au budget prévisionnel de l'APPEL, éléments aimablement fournis par le CA de l'APPEL en mars.

L'effectif total est de 57 enfants, objectif maintenu pour 2022, dont 30 enfants à l'intérieur du foyer.

Résumé de la situation des ex-pensionnaires (effectifs) :

	2019	2020	2021
Apprentis	4	5	3
Lycéens	10	11	12
Etudiants	2	5	6

Les dépenses de 2021 se sont élevées à 46 418 €, soit 844 € par enfant et par an, soit 2,31 € par enfant et par jour.

Le budget prévisionnel pour 2022 s'élève à 55 524 € pour 57 enfants, en hausse de 19 %.

4 - CAJED

Pour ce qui est du CAJED, nous avons retenu de notre séjour à Lomé les principaux points suivants :

- Le Conseil d'Administration, quel que soit l'engagement de ses membres, reste réduit en nombre.
- Le respect des règles de fonctionnement, dans leurs dimensions statutaires, reste faible : ainsi les deux assemblées générales de 2019 et 2020 se sont tenues le même jour.
- Des partenariats ont été noués avec succès avec deux associations sur place, pour le suivi d'un apprenti et un soutien aux frais d'hébergement des enfants.
- L'application soudaine de la règle de la limite d'âge des 16 ans a conduit à un renouvellement important des enfants hébergés et à une charge supplémentaire, celle des ex-pensionnaires.
- L'éducateur actuel, qui réside sur place au foyer est nouveau et a l'air très motivé. Le coordonnateur continue, avec énergie, à être la cheville ouvrière sans qui rien ne se passerait.
- Avec la crise sanitaire, les activités menées par le CAJED au CES de Tokoin ont été réduites.
- La situation financière demeure critique et très dépendante de nos financements, malgré des efforts faits sur place (diffusion d'un dépliant, etc).

Les comptes de 2020, derniers disponibles, peuvent être résumés ainsi :

- Ressources : 17 891 € (CSEL 100%)
- Dépenses : 18 669 €
 - Fonctionnement (loyer, alimentation, santé) : 11 024 €
 - Travaux, réparation et équipements : 1 496 €
 - Frais de scolarité : 1 027 €
 - Apprentissage : 340 €
 - Fêtes : 141 €
 - Rémunérations : 3 384 €
 - CES Kodomé : 40 €
 - Autres charges : 1 217 €

L'effectif de 2020 étant de 13, on pourrait estimer le coût par enfant et par jour à 3,61 € (hors travaux et réparations, sinon à 3,92 €).

Notre courrier de début 2022 était axé sur les questions budgétaires, notamment sur la question de la prise en charge des plus de seize ans devenus ex-pensionnaires, une situation somme toute nouvelle pour le CAJED.

Le Conseil du CAJED a fait un effort notable de projections sur trois ans sur lesquelles nous continuons à échanger. Le CAJED confirme son objectif de maintenir à 12 le nombre d'enfants hébergés dans le foyer à Adidogomé.

La situation actuelle est la suivante :

- pensionnaires au foyer : 12
- élèves externes : 4
- apprentis externes en attente : 2
- ex-pensionnaire pas encore libéré par son patron: 1
- ex-pensionnaires ayant terminé leur apprentissage en attente d'autonomisation : 4

soit un total de 23 personnes.

Un budget spécifique dit « d'autonomisation » concerne 7 jeunes, soit les deux apprentis externes, celui qui n'a pas encore été libéré et les quatre ayant terminé leur apprentissage. Une association amie vient d'apporter une contribution exceptionnelle de 3 000 € pour couvrir une partie substantielle de ce budget.

Le budget de dépenses s'élève à 30 162 € pour 2022, montrant un déficit prévisionnel important dont les responsables du CAJED sont conscients : ils recherchent des ressources locales plus importantes que celles apportées par les partenariats déjà effectifs.

Ils ont aussi entamé une réflexion sur le sort des plus de seize ans qui ne manqueront pas de sortir du foyer au fil des ans. On semble s'orienter vers une prise en charge par des structures dédiées aux jeunes de cet âge.

La situation du personnel vis à vis des organismes sociaux (sécurité sociale, etc.) a été régularisée début 2022, malgré l'augmentation des coûts de fonctionnement induite. Pour avoir insisté à maintes reprises sur ce sujet, nous nous réjouissons de cette avancée sociale pour le personnel.

Le CSEL, si l'Assemblée en est d'accord, devrait se mobiliser pour appuyer le CAJED par la recherche de concours extérieurs dans cette phase délicate.

5 - Conclusion

Nous pensons avoir progressé, depuis l'année dernière, dans notre compréhension des enjeux auxquels sont confrontées les deux associations partenaires, qui sont, à dire vrai, dans des situations fort différentes. Nous sommes aussi conscients de l'amenuisement relatif de nos forces ici, point sur lequel nous avons attiré l'attention de nos interlocuteurs en septembre dernier à Lomé, mais ceci ne doit pas nous conduire à baisser les bras : les enfants et les jeunes rencontrés méritent notre appui, dans un pays dont les ressources sont incontestablement nettement moindres que dans le nôtre¹.

1 Indice de Développement Humain : 167 ° sur 189 pays. PIB par habitant 915 USD (France 39 037 USD).